

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 11 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf, le onze juin, à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Madame LHOPITAL Monique, Maire.

Étaient présents : Mme FABLE Michèle, Mme GIRAULT Catherine et M. TOUCHARD Fabien

Absents excusés : Mme DORET Peggy, M. MARTEAU Jean-Luc, M. Guy RUILLE, M. MAZURE Mathias et M. CHAUVEAU Didier

Absents non excusés : M. GOUPIL DE BOUILLÉ Pierre

Secrétaire de séance : Mme FABLE Michèle

Date de convocation : 07/06/2019

Date d'affichage : 07/06/2019

Nombre de Conseillers en exercice : 10

Nombre de présents : 4

ORDRE DU JOUR

- Proposition d'Ingénierie Territoriale de l'ATESART « protection des données personnelles/mutualisation du délégué prévu par le règlement européen »
- Effacement de dettes : commission de surendettement
- Sorties d'inventaire
- Achat terrain
- Devis radiateurs mairie
- Répartition des sièges communautaires mandature 2020-2026
- Affaires diverses

Madame le Maire constate l'absence de plus de la moitié des membres du conseil municipal en exercice.

En application de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales, disposant que « le conseil municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente », Madame le Maire déclare que le conseil municipal se trouve dans l'impossibilité de pouvoir délibérer. Il renvoie la séance au mardi 18 juin 2019 à 20h30. Une nouvelle convocation sera adressée aux conseillers municipaux avec le même ordre du jour. La séance pourra alors se tenir sans condition de quorum.